

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	Bouygues	Arrdt	16 ^{eme}
Nom de site		Numéro	T10955
Adresse du site	4, impasse Villa Eugene Manuel	Hauteur	R+8 (31.70m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations
Type d'installation	Ajout de la fréquence 3500 MHz dans la 5G sur 3 nouvelles antennes ainsi que partage de la fréquence 2100MHz (4G/5G)		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	09/05/2019
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	24/09/2021
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	24/10/2021

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de son réseau de radiocommunication, Bouygues envisage de réaménager son relais de téléphonie mobile pour accueillir la 5G (3500 MHz).		
Détail du projet	Ajout de 3 antennes pour la fréquence 3500 MHz (5G) sur un site existant en 2G/3G/4G (fréquences, 700, 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2100MHz, 2600MHz), orientées vers les azimuts 0°, 120° et 240° et partage de la fréquence 2100MHz (4G/5G)		
Distance des ouvrants	2m à 3m en dessous des antennes (Fenêtres)	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation	2G/3G/4G/5G (2100) : 0° < 3V/m - 120° < 2V/m - 240° < 3V/m 5G (3500) : 0° < 2V/m - 120° < 2V/m - 240° < 2V/m		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	35.90m		

Incidence visuelle

Description des antennes	Ce projet comprend : 3 antennes panneaux existantes azimuts 0°, 120° et 240°. (700/800/900/1800/2100/2600MHz) et 3 antennes panneaux à faisceaux orientables activées en 5G (3500MHz) pour les mêmes azimuts.		
Intégration antenne	3 nouvelles antennes		
Zone technique	Les modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair seront placés en pied d'antennes, invisibles depuis la rue.		

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :		Favorable ☐
		Défavorable ☐
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis		Ne se prononce pas ☐

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Estimation des antennes à faisceaux orientables

Les estimations réalisées tiennent compte de la contribution de l'ensemble des antennes à faisceaux orientables (5G) de Bouygues Telecom présentées dans le présent document.

Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m *
Crèche Les Petits Chaperons Rouges	4 rue Paul Saunière	R+1	Non	40m	Inférieur à 2 V/m
Ecole de Communication	46 rue de la Tour	R+0	Non	105m	Inférieur à 1 V/m

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes

Pas de bâtiment en vue direct d'un azimut dans un rayon de 25m



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G (2100 MHz)

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 4 IMPASSE VILLA EUGENE MANUEL 75016 PARIS est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimuth 0°	Azimuth 120°	Azimuth 240°
Niveau Maximal	entre 2 et 3 V/m	entre 1 et 2 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	25.5 m	16.5 m	19.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 0 et 1 V/m.

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation et conformité au seuil de la Charte en 5G (3500MHz)

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 4 IMPASSE VILLA EUGENE MANUEL 75016 PARIS est comprise pour les azimuts suivants :

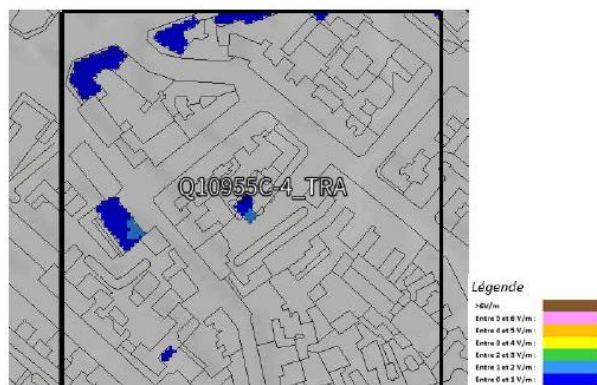
	Azimuth 0°	Azimuth 120°	Azimuth 240°
Niveau Maximal	entre 1 et 2 V/m	entre 1 et 2 V/m	entre 1 et 2 V/m
Hauteur	22.5 m	22.5 m	28.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 0 et 1 V/m.

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

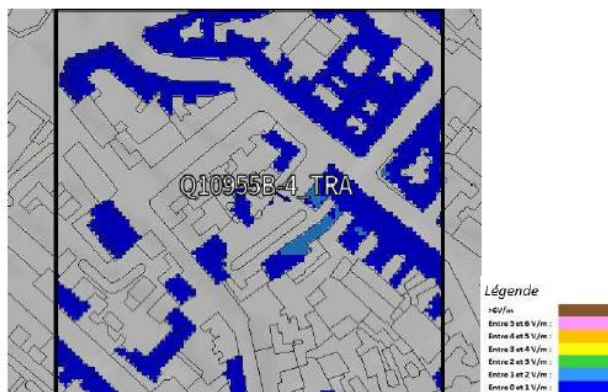
c. Azimut 240°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 240°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 28.5m.



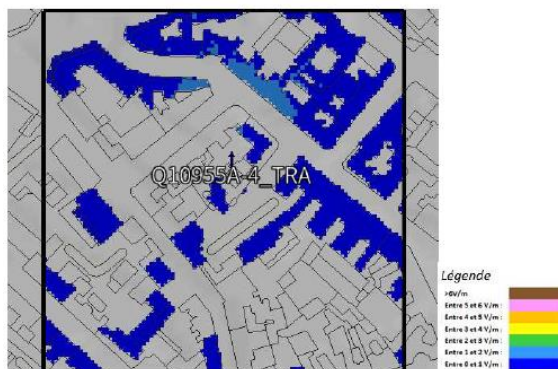
b. Azimut 120°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 120°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 22.5m.



a. Azimut 0°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 0°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 22.5m.



Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :



Etat projeté : Antenne S2 déplacée, ajout des 2 antennes de réserves des S1 et S3



Vue des Azimuts

Azimut 0°:



Azimut 120° :



Azimut 240°:

